

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025



CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
Dossier reçu le :/...../20.....	Traité le :/...../20.....
Observation de l'agent:.....	
Dérogation : Date du passage en commission :/...../ 20.....	Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/>

Documents à fournir : Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois
Copie du livret de famille ou acte de naissance de l'enfant

ENFANT

Nom : Prénoms :

Date de naissance : Lieu : Sexe : F M

REPRESENTANT LEGAL DE L'ENFANT

Nom : Prénom :

Adresse :

Lien avec l'enfant : Mère Père Autre

Tel : Adresse mail :@.....

INSCRIPTION SCOLAIRE

Ecole de secteur : (si vous le la connaissez pas, renseignez-vous auprès du service)

Classe rentrée 2024:

Maternelle : TPS PS MS GS Elémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

A partir de quelle date : Rentrée septembre 2024 En cours d'année /...../ 20.....

Si l'enfant est déjà scolarisé :

Ecole actuelle : Commune: Dept. :

DEMANDE DE DEROGATION

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école autre que celle dont il dépend en vertu de votre lieu de résidence, vous devez remplir la partie ci-dessous (vous pouvez y joindre un courrier)

Toutes les demandes feront l'objet d'un passage en commission en tenant compte des effectifs des écoles concernées et dans la mesure où le motif sera reconnu recevable.

Ecole de souhait : Commune* :

* Pour les parents résidant sur une commune extérieure, vous devez fournir l'autorisation d'inscription du maire de votre commune.

Motif de la demande : Joindre les justificatifs (ex: attestation d'employeur, contrat ASMAT, justificatif de domicile grands-parents ou autre)

Fratrie dans le groupe scolaire Proximité du lieu de travail Ecole de secteur de l'assistante maternelle

Passage au CP Proximité des grands-parents Affectation MDPH (classe ULIS ou autre)

Autres

Précisez.....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et je m'engage à signaler toute modification de ces informations.

Je certifie être informé(e) qu'en vertu du code civil, la demande d'inscription à l'école effectuée par un parent est considérée comme ayant recueilli l'accord de l'autre parent exerçant l'autorité parentale.

Fait à le

Signature obligatoire du ou des représentants légaux (en cas de garde partagée de l'enfant)